



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

PROCÈS VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 15 mai 2024

Le quinze mai deux mille vingt-quatre à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Noël LACROIX, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Romain CUGNET, Philippe BOST, Mathilde SONZOGNI, Martine MARTY, Annie BONNIVARD, José ACEBEDO CANDIL, Philippe GIRARD.

Absents excusés : Abdelhamid BELHADDAD, Roberto SAILIS, Charles COSTEL, Martine REFFET, Martine POLTRON, Isabelle BIETRIX.

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Jean-Michel STASIA

Date de Convocation : 7 mai 2024

Membres en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 11

DOCUMENT PROVISOIRE JUSQU'À APPROBATION

Le Président remercie les membres de leur présence et ouvre la séance à 18h30.

Le Conseil Syndical, sur proposition de Monsieur le président, désigne Monsieur Jean-Michel STASIA comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. *Appel des participants et désignation d'un secrétaire de séance*
2. *Approbation du Procès-Verbal du 20 mars 2024*
3. *Adhésion GIP RGD Savoie Mont Blanc*
4. *Convention de servitude MANNO – St Avre*
5. *Futur logiciel de facturation*
6. *Projets de production d'électricité photovoltaïque*
7. *Chantiers en cours ou à venir sur le réseau électrique*
 - *Liaison Ste Marie de Cuines – St Avre*
 - *Liaison la Chambre – St Martin sur la Chambre*
 - *Poste HTA/BT – Rue du Maquis de la Madeleine*
 - *Départ poste source de St Avre – Interconnexion AEM*
 - *Déploiement des compteurs communicants*
8. *Informations et questions diverses*
 - *Impayés*
 - *CANTORIEL – Nouveau logiciel de paies*

M. le Président souhaite rajouter un point à l'ordre du jour du présent conseil et demande l'accord du Conseil Syndical.

- Décision modificative N°1

1. APPEL DES PARTICIPANTS

Le Président procède à l'appel des membres en vérifiant si le quorum est atteint. Avec 12 présents dont 11 votants pour tous les points, la séance peut débuter.

2. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MARS 2024

Aucune remarque n'étant formulée, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal de la séance du 20 mars 2024 à l'unanimité.

3. DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Sur proposition du Directeur, le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la décision modificative budgétaire n°1 suivante du budget principal de l'exercice 2024 :

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	2 700,00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues fonctionnement	2 700,00 €	
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		2 700,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières		2 700,00 €

4. ADHÉSION GIP RGD SAVOIE MONT BLANC

Le Groupement d'Intérêt Public Régie de Gestion des Données Savoie Mont-Blanc (GIP RGD) a pour objet la gestion et la valorisation de données géolocalisées et de données publiques au service des collectivités et organismes assurant une mission de service public des départements de Savoie et Haute-Savoie. Il est demandé aux membres du Conseil Syndical de délibérer sur l'adhésion au GIP et de désigner un représentant et un suppléant.

Le montant de la cotisation actuelle s'élève à 2 869,00 €, en adhérant au GIP au 1^{er} janvier 2025, le montant estimé de la cotisation serait de 750,00 € (celle-ci étant révisée chaque année).

Après en avoir délibéré, les membres à l'unanimité, approuvent la demande d'adhésion au GIP RGD et nomment le Directeur comme représentant et le Président comme suppléant.

5. CONVENTION DE SERVITUDE MANNO SAINT-AVRE

Dans le cadre du raccordement de la parcelle A 0748 de Monsieur Patrick MANNO, nous avons été dans l'obligation d'installer les coffrets dans sa propriété afin de permettre le raccordement électrique du projet sur la parcelle précitée.

Il convient d'établir une convention afin de régulariser le passage des réseaux.

Après en avoir délibéré, les membres à l'unanimité, approuvent la signature d'une convention de passage.

6. FUTUR LOGICIEL DE FACTURATION

Le logiciel de facturation utilisé par Arc Énergies Maurienne (FLOWER) ne répond pas aux attentes et à l'ensemble des besoins notamment en termes de publications réglementaires. Plusieurs autres logiciels spécialisés dans la facturation d'énergie sont utilisés ou en développement dans les autres ELDs.

Afin d'acquérir une solution de facturation plus pérenne pour la structure, le Président propose de diffuser l'appel d'offres courant juin.

7. PROJETS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE

Deux projets de production d'électricité photovoltaïque sont à l'étude sur notre territoire. Le premier concerne le boulodrome sur la commune de La Chambre et le second concerne la salle des fêtes de Sainte-Marie-de-Cuines.

1) Boulodrome La Chambre

Le Directeur a rencontré avec Madame Mathilde SONZOGNI Maire de La Chambre, le trésorier de l'association la boule ferrée du Bugeon, Monsieur PORTEMER. Ce dernier est propriétaire du boulodrome. L'association cherche des financements pour la réfection de la toiture qui est en mauvais état. Une réflexion sur le montage financier est en cours.

2) Salle des fêtes Sainte-Marie-de-Cuines

Le projet de production photovoltaïque sur la toiture de la salle des fêtes est bien avancé. Ce vendredi 17 mai nous rencontrons deux personnes de la DDFIP qui nous expliqueront comment procéder pour le règlement vu que l'architecte ne veut qu'un seul maître d'ouvrage et que la mairie de Sainte-Marie-de-Cuines et le syndicat Arc Énergies Maurienne ont des régimes de TVA différents.

8. CHANTIERS EN COURS OU A VENIR SUR LE RESEAU ÉLECTRIQUE

- Liaison Sainte-Marie-de-Cuines / Saint-Avre

Les travaux sont prévus début juillet 2024 après le passage du tour de France, sauf une plateforme sur la commune de St Avre qui pourrait être réalisée avant. Concernant les traversées de route, les travaux se réaliseront de nuit afin de ne pas gêner la circulation. La permission de voirie a été réceptionnée début de semaine 20.

- Liaison Saint-Martin-sur-la-Chambre / La Chambre

Les travaux sont décalés en 2026. Une réunion est à programmer pour finaliser l'avant-projet avec Alp Études. Le nouveau poste HTA/BT « L'Enclos » sera posé sur le domaine public.

- Poste HTA /BT rue du maquis de la Madeleine

De nombreux projets dans le secteur de la rue du maquis de la Madeleine sont en cours, notamment la maison de santé, un projet de construction d'immeubles OPAC, la rénovation d'un bâtiment en face du Val Buch, ainsi que la reprise de charge du poste Val Buch. Tous ces travaux envisagés, nécessitent la pose d'un poste HTA/BT. L'implantation du poste reste à définir.

- Départ poste source de Saint-Avre / interconnexion AEM

Ce départ poste source est envisagé pour optimiser les tarifs d'acheminement ainsi que raccorder des projets sur le territoire et permettre notamment l'intégration du site GEG (batteries). La création d'un départ dédié depuis le poste source permettrait d'alimenter par la suite plusieurs communes du syndicat via un seul point de livraison.

- Secours Pontamafrey

Nous avons étudié trois solutions différentes et celle qui serait la plus économiquement et techniquement pertinente serait de poser une armoire à proximité du poste autoroute.

- Déploiement des compteurs communicants

Nous avons reçu 90% des compteurs communicants. Nous sommes actuellement en attente de la solution de programmation par Flower.

9 INFORMATIONS ET QUESTION DIVERSES

a) Impayés

À la suite de la rencontre des gérants du camping le bois joli, un échéancier de règlement a été mis en place avec le service de gestion comptable de Saint-Jean-de-Maurienne.

b) CANTORIEL nouveau logiciel de paie

Les paies du mois de mai ont été réalisées avec le nouveau logiciel.

c) Situation de trésorerie

Le Président informe les membres de l'état de la Trésorerie.

Au 15 mai 2024, elle s'élevait à : 1 437 000,00€

d) Agenda du prochain conseil syndical

Sur proposition du bureau, la date de la prochaine réunion de conseil se tiendra le 19 juin 2024 à 18H30. S'il n'y a pas de besoin, il n'y aura pas de réunion en juillet et août.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20H20.

Délibérations prises :

1. Délibération n°2024-009 / Décision modificative N°1
2. Délibération n°2024-010 / Adhésion GIP RGD SAVOIE Mont-Blanc
3. Délibération n°2024-011 / Convention de servitude Manno / Saint-Avre

Le Secrétaire de séance :

Jean-Michel STASIA



Le Président

Gérard BORDON

